

Les notes d'information du service fiscal de Washington

Date d'établissement du document : 4 avril 2016

Les informations figurant dans le présent document n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient se substituer à la documentation officielle des administrations fiscales de la zone de rattachement du poste (américaine, canadienne et mexicaine).

Le delaware : un paradis fiscal dans le viseur de l'US Treasury

Dans un entretien accordé exclusivement au journal Le Monde du 31 mars 2016, Robert Stack (secrétaire adjoint au Trésor) a annoncé que le Département du Trésor souhaitait rapidement réformer l'anonymat accordé à certaines **entreprises**. Selon R. Stack, le nouveau règlement de l'*Internal Revenue Service* (IRS) prévoirait l'obligation pour les sociétés privées à responsabilité limitée (*Limited Liability Companies*, LLC) à actionnaire unique, de déclarer l'identité du bénéficiaire légal. Les sociétés visées sont essentiellement domiciliées dans les Etats du Delaware, du Wyoming et du Nevada.



D'un point de vue strictement fiscal, ces *single LLCs* seraient donc traitées comme des entreprises ordinaires, obtenant de fait un numéro d'identification fiscal. Le Département du Trésor souhaiterait effectivement « *présenter cette réforme rapidement* ». Par ailleurs, M. Stack a assuré au Monde qu'il s'agissait d'un « *trou dans notre réglementation et il nous fallait le combler* ». Ces propos de R. Stack ont été assez peu relayés par la presse américaine généraliste. Il n'est pas fait mention, à ce jour, d'une telle proposition sur les sites officiels du Département du Trésor et de l'IRS.

Assez récemment, l'Etat du Delaware a pris une première mesure en direction d'une transparence renforcée, notamment dans l'objectif de réduire l'opacité de son régime fiscal en ce qui concerne le registre des sociétés. Issue d'une proposition de loi de la chambre de

l'assemblée générale du Delaware, un texte a été voté en juin 2014 et signé par le Gouverneur le 15 juillet 2014.

Cette loi facilite l'accès à l'identité des personnes qui détiennent ou dirigent une entreprise en instaurant l'obligation pour chaque société de communiquer le contact d'une personne ayant accès aux documents relatifs à l'identité des associés et des dirigeants de la société (nom et adresse). Il ne faut toutefois pas surestimer les effets d'une telle loi, bien qu'il s'agisse du préalable juridique indispensable vers une transparence accrue.

Plus généralement, le Delaware est le lieu de prédilection pour la domiciliation fiscale des entreprises américaines. 66% des entreprises du Fortune 500 – 328 des 500 plus grosses entreprises américaines en termes de chiffre d'affaires – y sont domiciliées.

Le chiffre d'affaires cumulé des entreprises fiscalement domiciliées dans le Delaware s'élève à 7 723 Mds USD. Cela représente 63,2% du chiffre d'affaires cumulé des entreprises du Fortune 500 (12 210 Mds USD), et de manière équivalente 43% du PIB américain. Cependant, l'Etat ne représente en matière de production que 0,5% du PIB. Ces données, concentrées sur les sociétés mères, excluent par ailleurs les transactions avec les filiales qui y déclarent également majoritairement leurs résultats

Si les states of incorporation (domiciliations fiscales) sont surreprésentés au Delaware, il n'en va pas de même pour les headquarters (sièges sociaux). Le Delaware ne représente en effet que 0,4% des sièges sociaux du Fortune 500, soit deux entreprises : DuPont de Nemours et SLM Corporation. Les stratégies de domiciliation fiscale peuvent historiquement s'expliquer par trois raisons principales : (i) aucune imposition n'est appliquée aux entreprises dont l'activité au sein de l'Etat se limite à la gestion et la maintenance des actifs immatériels, ce qui permet de mettre en œuvre des stratégies d'optimisation fiscale à travers la remontée de dividendes des filiales; (ii) un cadre institutionnel et juridique stable au travers de la Delaware Court of Chancery, dont l'expertise en matière de litiges est reconnue ; (iii) la garantie de l'anonymat pour les dirigeants, actionnaires et administrateurs de la société.

Du fait de l'exemption d'impôts uniquement accordée aux revenus générés par les actifs immatériels sur le sol américain, le Delaware n'est pas considéré comme un paradis fiscal international. En effet, tout revenu provenant d'un autre pays est assujéti à l'impôt fédéral avec un taux variant de 15% pour la tranche la plus basse à 35% au maximum. Ce paradis fiscal « national » applique d'autre part un impôt sur les sociétés de 8,7%, ainsi qu'un impôt sur le chiffre d'affaires dont la fourchette de taux (0,096% à 1,92%) dépend de l'activité de l'entreprise. Conséquemment, le Delaware est classé 14e au classement des meilleurs Etats du point de vue de l'imposition selon le 2015 State Business Tax Climate Index du Tax foundation.

Les trois raisons des domiciliations fiscales des entreprises américaines au Delaware

- **Une exemption d'impôt pour la gestion d'actifs immatériels** : ce que l'on appelle communément le « Delaware Loophole » fait référence à l'article 1902 section (b)(8) du code de l'impôt du Delaware. Ce paragraphe stipule qu'aucune imposition n'est appliquée aux entreprises dont l'activité au sein de l'Etat se limite à la gestion et la maintenance des actifs immatériels. Parmi ces activités on retrouve donc : les investissements en actions, obligations et autres dettes obligataires (incluant celles des filiales). Les revenus tirés de ces actifs immatériels sont également concernés par l'exemption. On retrouve alors les revenus provenant de détention de brevets ou encore de l'utilisation d'une marque. Le gain moyen des montages fiscaux dont le but est la remontée de dividendes des filiales vers la maison mère basée dans le Delaware oscillerait entre 1% et 2% pour le résultat net;
- **Un cadre institutionnel et juridique stable** : le Delaware a par ailleurs un système juridique qui lui est propre concernant les sociétés. La Delaware Court of Chancery créée en 1792, composée de juges spécialisés en droit des affaires, s'occupe exclusivement des litiges entre entreprises. Son expertise reconnue est appréciée par les entreprises qui peuvent facilement anticiper l'issue des affaires, en se fondant sur des cas antérieurs. La stabilité juridique est doublée d'une affirmation des « intérêts primordiaux des actionnaires », comme le démontra l'autorisation de création d'une nouvelle classe d'actions pour Google en 2013.
- **Une garantie d'anonymat** : Pour les entités créées au Delaware (LLC ou corporations) le nom et l'adresse des membres dirigeants, actionnaires et administrateurs sont des informations qui n'apparaissent pas dans les registres publics de la Division des Corporations de cet État. Le Delaware est ainsi parfois considéré comme le lieu idéal pour le blanchiment d'argent. Toutefois, cet anonymat n'est nullement irrévocable et les autorités peuvent effectivement avoir accès à ces informations en cas de doute

Delaware et des Etats selon le nombre d'entreprises du Fortune 500 domiciliées fiscalement sur leur territoire

| | |
|---------------------------------|------------|
| New York | 20 |
| Ohio | 15 |
| Pennsylvania | 13 |
| Virginia | 11 |
| Minnesota | 9 |
| Wisconsin | 9 |
| Nevada | 8 |
| New Jersey | 8 |
| California | 7 |
| Washington | 7 |
| Florida | 6 |
| Indiana | 6 |
| Missouri | 6 |
| North Carolina | 6 |
| Georgia | 5 |
| Maryland | 5 |
| Massachusetts | 5 |
| Michigan | 5 |
| Texas | 5 |
| Illinois | 3 |
| Federally chartered corporation | 2 |
| Oklahoma | 2 |
| Oregon | 2 |
| Arkansas | 1 |
| Connecticut | 1 |
| Iowa | 1 |
| Kentucky | 1 |
| Louisiana | 1 |
| Tennessee | 1 |
| Utah | 1 |
| Total général | 500 |